

152.

René Joseph Antoine
Berger

jugement sur requête

En la requête à Vous faite, le vingt-six mars mil neuf cent vingt-et-un de la Grosse d'un jugement déclaratif de décès rendu par le Tribunal civil d'Amiens, le douze mars mil neuf cent vingt-et-un, Vous avons extrait ce qui suit: Le Tribunal déclare qu'il est constant que Berger René Joseph Antoine, né le douze septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze à Amiens, fils de Henri Joseph Jean Alexandre et de Gabrielle Ridoux; marié à Jeanne Marie Mèchard, domicilié en dernier lieu à Amiens, soldat au quatre-vingt-septième régiment d'infanterie, est "Mort pour la France" le vingt-neuf avril mil neuf cent dix-sept à Neuville (Meuse). Transcrit le vingt-six mars mil neuf cent vingt-et-un, à neuf heures par Vous, Jules Louis Thierry, Conseil-ler Général, Adjoint et délégué du Maire de la ville d'Amiens, faisant les fonctions d'Officier de l'Etat civil. Dont acte. /.

PHOTOCOPIE CONFORME A L'ORIGINAL



AMIENS, le.

20 JAN. 2011

Pour le Maire
et par délégation

V. MAILLY